

EXCLUSIVE SELECTION EUROPE

La protection la plus complète avant, pendant et après un voyage en Europe.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux et frais de rapatriement illimités. Frais de suivi médical au Belux jusque € 6.250/ pers. Garanties "ski" élargies Remboursement des activités sportives et de la location du matériel de sport en cas d'hospitalisation et de rapatriement.
Assurance bagages	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 2.000/pers. en cas de dégâts et vol Objets de valeurs inclus (Sm, Laptop, et matériel de sport jusqu'à € 1.000/pers) Achats de première nécessité jusqu'à € 400/pers.
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/pers. en cas d'invalidité permanente ou de décès après un accident à l'étranger.
Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> Jusque € 10.000/ pers. Couverture pour les maladies préexistantes. Maladie, accident, décès et licenciement.
Voyage de compensation	<ul style="list-style-type: none"> Jusque € 10.000/pers. en cas de retour anticipé pour motifs impérieux.
Assistance véhicule	<ul style="list-style-type: none"> Panne, remorquage, rapatriement. Voiture de remplacement (en Europe et véhicule max 10 ans)
Prix Exclusive Europe Selection	7,5% de la somme totale du voyage avec un minimum de € 45 par police et une durée maximum de 45 jours.

Cette assurance n'est pas valable pour les voyages qui ne comprennent qu'une réservation pour un transport ou un "Fly and Drive".



TRAVEL SELECTION

Lors d'une réservation ou bien avant un départ pour un voyage en Europe et dans le monde entier sauf pour les USA et Canada ou dans le monde entier comprenant USA et Canada.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux et frais de rapatriement illimités. Frais de suivi médical au Belux jusque € 6.250/pers. après un accident à l'étranger. Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250 /pers. Garanties "ski" élargies. Remboursement des activités sportives et de la location du matériel de sport en cas d'hospitalisation et de rapatriement. 		
Assurance bagages	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 2.000/pers. en cas de dégât et vol. Achats de première nécessité jusqu'à € 400/pers. 		
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/pers. en cas d'invalidité permanente ou de décès après un accident à l'étranger. 		
Prix Travel Selection	Europe+ bassin méditerranéen	Monde entier (USA et Canada non inclus)	Monde entier (USA et Canada inclus)
Prime par jour et par personne	€ 3	€ 7	€ 10,5
Prime par jour et par famille	€ 8	€ 19	€ 28,5
En option : assistance véhicule pour Europe et bassin méditerranéen pour € 2 par jour et par véhicule.			
<ul style="list-style-type: none"> Panne, remorquage, rapatriement. Voiture de remplacement Pour les véhicules qui ont maximum 10 ans lors de la souscription.			

Combinaison possible : Travel Selection + Cancellation Only

Le montant minimum de l'assurance Travel Selection est de € 25 par police. Valable pour un voyage de maximum 92 jours.

CANCELLATION ONLY

Lors de la réservation d'un voyage en Europe, dans le monde entier incluant ou excluant les USA et le Canada.

Annulation + voyage de compensation jusqu'à € 10.000/pers.	Prix = 6,3% du montant total du voyage avec un minimum de € 25 par police
--	---

ASSISTANCE ONLY

Lors d'une réservation ou bien avant un départ pour un voyage en Europe et dans le monde entier sauf pour les USA et Canada ou dans le monde entier comprenant USA et Canada.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux et frais de rapatriement illimités. Frais de suivi médical au Belux jusque € 6.250/pers. après un accident à l'étranger. Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250 /pers. Garanties "ski" élargies. Remboursement des activités sportives et de la location du matériel de sport en cas d'hospitalisation et de rapatriement 		
Prix Assistance Only	Europe+ bassin méditerranéen	Monde entier (USA et Canada non inclus)	Monde entier (USA et Canada inclus)
Prime par jour et par personne	€ 2,4	€ 4,8	€ 8
Prime par jour et par famille	€ 6	€ 12	€ 20
En option : assistance véhicule pour Europe et bassin méditerranéen pour € 2 par jour et par véhicule.			
<ul style="list-style-type: none"> Panne, remorquage, rapatriement. Voiture de remplacement Pour les véhicules qui ont maximum 10 ans lors de la souscription.			

Combinaison possible : Assistance Only + Cancellation Only

Le montant minimum de l'assurance Assistance Only est de € 25 par police. Valable pour un voyage de maximum 92 jours.

PLUS DE
250.000 CLIENTS
CHOISSENT DÉJÀ
ALLIANZ ASSISTANCE



OÙ QUE VOUS SOYEZ
NOUS NE SOMMES JAMAIS LOIN

Assurances voyages temporaires 2019

QUE SOUS- ENTEND-ON PAR...



ASSISTANCE PERSONNES

- En fonction du choix de votre destination : frais médicaux illimités à l'étranger.
- Rapatriement en cas de maladie, accident et décès.
- Prolongation de séjour ou adaptation de la prescription médicale.
- Assistance d'un proche en cas d'hospitalisation d'un mineur voyageant seul à l'étranger.
- Suivi médical en Belgique jusqu' à € 6.250 par personne après un accident à l'étranger.
- Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux.
- Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250 par personne.
- Garanties "ski" étendues.

ASSISTANCE VÉHICULE

- Dépannage et remorquage.
- Caravane et remorque assurée gratuitement.
- Rapatriement des véhicules, des passagers, des bagages et animaux domestiques.
- Nuits d'hôtel en cas de réparation sur place.

VOYAGE DE COMPENSATION

Jusqu'à € 10.000/pers en cas de retour anticipé pour motifs impérieux.

ANNULATION

Remboursement des frais d'annulation ou de modification jusqu'à € 10.000 par personne en cas de raisons valables mentionnées dans les conditions générales.

BAGAGE

Remboursement en cas de vol et dégâts jusqu'à € 2.000 par personne et remboursement des achats de première nécessité jusqu'à € 400 par personne en cas de livraison tardive des bagages.

CAPITAL ACCIDENT DE VOYAGES

Remboursement jusqu'à € 12.500 par personne en cas d'invalidité permanente ou décès suite à un accident à l'étranger.

DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT PRÉCISÉMENT ?

- La garantie "annulation" couvre le monde entier.
- La garantie "assistance aux personnes", "voyages de compensation", "bagages", "capital accident de voyage" : couvre la zone d'un voyage choisi (hors lieu du domicile), lors de la souscription du contrat, à savoir :
 - Soit l' "Europe et le bassin méditerranéen" : le continent européen (sauf la Russie), le Royaume-Uni (la Grande-Bretagne + l'Irlande du Nord), l'Irlande, les îles de la Méditerranée, les îles Canaries, Madère et tous les pays frontaliers de la Mer Méditerranée.
 - Soit "le monde entier" c'est-à-dire : le monde entier (USA et Canada inclus).
 - Soit "le monde entier" c'est-à-dire : le monde entier (USA et Canada non inclus).
- La garantie "assistance véhicule" couvre les destinations à plus de 10 km de votre domicile et sur le continent européen (sauf la C.E.I.), ou Royaume-Uni (Grande-Bretagne + l'Irlande du Nord), l'Irlande, les îles de la Méditerranée (les Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, Malte, Crète, Chypre (seulement les parties qui sont dirigées par le gouvernement de la République de Chypre), etc.

NOTION DE "FAMILLE"

- Nos primes familiales s'appliquent aux
- membres d'une famille habitant sous le même toit maximum 7 personnes),
 - maximum deux enfants mineurs accompagnant qui ne font pas partie de la famille,
 - enfants ou beaux-enfants non résidents chez vous qui sont encore à charge,
 - petits-enfants mineurs accompagnant qui n'habitent pas sous le même toit et non accompagnés par leurs parents.
 - enfants mineurs qui habitent chez un des parents divorcés.

QUAND DOIT-ON SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

Les contrats incluant une assurance annulation doivent être souscrits au moment de la réservation du voyage. **L'Assistance "Only" ou la "Travel Selection" ainsi que l'option assistance véhicule** peuvent être souscrites au plus tard 24h avant votre départ.

QUI PEUT SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

Toute personne domiciliée en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg.

www.allianz-assistance.be
Allianz Partners
AWP P&C S.A. Belgian Branch
rue des Hirondelles 2
1000 Bruxelles, Belgique

Agréé sous le code 2769

Tél: + 32 2 290 64 68

Vous souhaitez formuler une remarque ?
Prenez contact avec notre service Quality via quality@allianz-assistance.be ou prenez contact avec l'ombudsman des assurances via info@ombudsman.as ou par courrier au Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Toutes les assurances souscrites sont soumises au droit belge.

Ce document est un résumé sans valeur contractuelle. Pour toutes informations complémentaires veuillez vous référer aux conditions générales www.allianz-assistance.be